

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames . . . . . 30  
Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Juin 1876.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier jeudi. — Les bureaux réunis avant la séance pour nommer la commission chargée d'examiner la proposition d'une pension pour la veuve de M. Ricard, ont élu :

1<sup>er</sup> bureau, M. Allain-Targé ; 2<sup>e</sup>, M. Bortard ; 3<sup>e</sup>, M. Desseaux ; 4<sup>e</sup>, M. Berlet ; 5<sup>e</sup>, M. Chiris ; 6<sup>e</sup>, M. Proust ; 7<sup>e</sup>, M. Fidèle Simon ; 8<sup>e</sup>, M. Vacher ; 9<sup>e</sup>, M. Robert de Massy.

Bien avant l'ouverture de la séance de la Chambre des députés, une affluence considérable de curieux encombre les tribunes.

Les députés sont en très-grand nombre à leurs bancs. Le prince Napoléon et M. de Casabianca, dont la validation des pouvoirs paraît assurée, assistent à la séance.

On dit que M. de Mun doit prendre la parole dans la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur qui va commencer tout à l'heure.

Le président monte au fauteuil à deux heures un quart. La séance s'ouvre par le dépôt de plusieurs rapports.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à modifier les articles 13 et 14 (collation des grades) de la loi sur l'enseignement supérieur.

M. Paul de Cassagnac prend la parole et réclame le maintien de la loi du mois de juillet 1875 et soutient que le clergé étant une véritable force sociale doit avoir sa part dans la liberté de l'enseignement.

M. de Cassagnac s'étonne d'avoir, lui homme d'autorité, à prendre la défense des libertés publiques contre des hommes qui se disent libéraux et qui veulent supprimer la liberté de l'enseignement pour créer un monopole en faveur des professeurs de l'Université.

L'égalité, telle que ces hommes la comprennent, c'est de donner tout aux uns et de refuser tout aux autres. La fraternité, selon eux, c'est d'accorder le privilège de l'intelligence aux universitaires et de déclarer incapables les partisans de l'enseignement libre.

Ils font aussi bon marché de la liberté que de l'égalité et de la fraternité, puisqu'ils ferment la porte à toute personnalité qui n'a pas le caractère universitaire.

Il y a, dit-il en terminant, des doctrines disant l'homme venant de Dieu, et d'autres doctrines ne craignant pas de dire que l'homme descend du singe. Laissons la liberté à l'incroyant, mais laissons-la aussi à ceux qui ont la foi.

On parle beaucoup d'amnistie ; ayez au moins la même faveur pour ceux qui seraient, avec la loi modificative de la liberté d'enseignement supérieur, les déportés de l'âme comme d'autres sont les déportés du corps.

Nous devrions avoir au moins, en fait d'enseignement supérieur, la liberté comme en Belgique. Ainsi on élèverait le niveau des études au lieu de l'abaisser.

Il ne s'agit pas de la domination du clergé, mais d'établir un contrôle pour une opinion aussi bien que pour une autre.

Les programmes ne sont pas livrés à la fantaisie pour l'enseignement libre, ils doivent être, d'après la loi, communiqués à l'autorité supérieure. On demande seulement des garanties morales. L'Université n'est plus la représentation de l'universalité, de la généralité des citoyens français. Ses professeurs marchent vers le matérialisme et l'athéisme.

Or, les pères de famille sont soucieux de savoir où ils peuvent mettre leurs enfants pour les faire élever. Que dit Talleyran ? Que le privilège est odieux surtout dans l'instruction et l'éducation des enfants.

M. Ledru-Rollin a dit aussi qu'il n'y avait pas de déportation plus odieuse que celle qui force les enfants à être élevés dans un camp ennemi pour servir des ennemis.

Duchatel et Montalembert, dans des

camps différents, ne sont pas au fond d'un autre avis.

M. Victor Hugo partage cette opinion (bruit). Nous nous battons, ajoute M. de Cassagnac, sur des idées morales. Il faut donc accorder la plus grande liberté à la tribune.

Faut-il rappeler quel est l'enseignement des professeurs universitaires ? L'un dit : il n'y a pas de Dieu ! C'est peut-être une opinion ; mais l'État doit-il donner cet enseignement ?

### LA CHUTE DU SULTAN.

La révolution qui vient de s'accomplir à Constantinople était prévue depuis quelques jours. La mesure de réclusion prise par le sultan vis-à-vis de ses proches, et surtout cette défense étrange de ne pas avoir d'enfants mâles, indiquaient une situation des plus tendues. Un gouvernement qui en arrive à un tel degré de folie est un gouvernement condamné.

La dépêche officielle adressée à l'ambassade ottomane porte que le sultan a abdiqué en faveur de son neveu, qui, d'après la Constitution musulmane, était l'héritier présomptif. Cette abdication n'a peut-être pas été signée avec une pleine et entière liberté ; il est permis de le supposer, puisque le sultan Abdul-Aziz est gardé à vue à la Pointe du Sérail, comme si on craignait un retour sur sa détermination ; mais enfin elle existe, et l'ordre de succession au trône n'est pas changé révolutionnairement.

Maintenant, quelles seront les conséquences de ce coup de théâtre ?

Il est difficile de les prévoir dès à présent sans bien connaître les faits. Constantinople illumine et bat des mains, c'est l'habitude du populaire à tout changement de décor ; — tout le monde semble content, et pourtant il est impossible de savoir auquel des deux partis cette révolution profitera.

Le coup a été préparé d'avance, cela est

indiscutable. Les ulémas et les sofas, qui représentent les sectateurs du Coran, c'est-à-dire le vieux parti turc, ont été à la tête du mouvement. Ils préméditaient si bien le renversement ou l'abdication forcée du sultan, qu'ils ont commencé par lui faire déposer son titre de Khalife qui le rendait inviolable, afin de pouvoir régulièrement lui enlever les autres.

Le parti acclame aujourd'hui Mourad V, comme s'il attendait de lui la rénovation religieuse de la Turquie par les prescriptions du Coran et les traditions musulmanes.

D'un autre côté, le parti de la Jeune Turquie, qui rêve de greffer sur les institutions de Mahomet les formes constitutionnelles de l'Europe, de faire une sorte de 89 à Stamboul, témoigne pour le nouveau souverain le même enthousiasme.

Les deux partis sont absolument opposés, et pourtant ils se réjouissent tous les deux du brusque changement qui vient de s'opérer ; il y a donc là un fait curieux dont l'explication est difficile pour le moment et que l'avenir seul éclaircira.

Le nouveau sultan ne peut contenter à la fois et les uns et les autres. Les espérances que fondent sur lui deux partis aussi radicalement séparés nous semblent des chimères. Cette révolution cache donc, même pour les questions intérieures, une énigme que nous ne pénétrons pas ; et ses auteurs ont une arrière-pensée, un plan, que nous jugerons avant peu.

Dès aujourd'hui, — c'est l'usage à l'aurore de chaque nouveau règne, — on attend beaucoup de Mourad V. On dit bien haut que le jeune sultan est le fils d'Abdul-Medjid, le souverain réformateur, et qu'il continuera les traditions paternelles que son oncle avait abandonnées.

Ce sont là les phrases enthousiastes de la première heure, qui ne changent rien à l'histoire. Le souverain réformateur, dont on évoque le souvenir, n'a pas en somme réformé grand-chose. Il n'a donné à cet égard que le hatt-humaïoum de 1856, qui contenait bien des promesses pour satisfaire

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### UNE FAMILLE RIDICULE.

(Suite.)

M. Dubois était un homme d'environ soixante ans, à la figure vulgaire, mais bienveillante et franche. Il reçut son neveu et ses amis avec une brusque cordialité, les fit entrer au salon, et ouvrit les fenêtres pour appeler Marguerite. Une vieille servante parut dans la cour, demandant, d'un ton de mauvaise humeur, ce qu'on lui voulait.

— Avertis Rose que son cousin est arrivé ! cria M. Dubois.

— Elle le sait, répondit la vieille.  
— Pourquoi ne vient-elle pas alors ?  
— Elle est allée faire sa toilette.  
— Le marin éclata de rire.  
— Compris ! dit-il, la petite se pavoise pour le salut d'honneur. En l'attendant, nous allons, si vous voulez, faire le tour du jardin et cueillir les

cerises du souper... Ohé ! Marguerite, apporte le panier à croc.

Puis, se tournant vers mademoiselle Garin :

— Ce sera comme à Montmorency ! ajouta-t-il, avec un gros rire. Vous allez, le dimanche, manger des cerises à Montmorency, n'est-ce pas ?... ces badauds de Parisiens aiment cela... Mais pardon, vous êtes Parisiens, je crois... Vous ferez la comparaison. Ma cerisaie passe pour la plus belle du pays ; c'est moi qui fournis tous les confiseurs de Nantes. Je vous expliquerai ma méthode... Eh bien ! Marguerite, viendras-tu ?

— Voilà, monsieur ! cria la servante qui arrivait en trotinant.

— Enfin ! dit le capitaine, qui prit brusquement les paniers.

Puis, baissant la voix.

— La vieille ne navigue plus que sous ses voiles de fortune, ajouta-t-il ; mais c'est un vieux ponton qui a été autrefois un vaillant navire, et il ne faut point être ingrat.

Il conduisit ses hôtes dans un jardin soigneusement partagé en parallélogrammes garnis de buis ou d'oseille, et planté d'arbres en plein rapport. Arrivé au bout, il regarda Garin avec un certain sourire de satisfaction orgueilleuse.

— Eh bien ! que dites-vous de cela ? demanda-t-il.

— Vous avez là un terrain qui ferait envie à nos meilleurs maraîchers, répondit le jeune peintre.

— Je les défie tous de vous montrer une fosse d'asperges comparable à celle-ci, reprit le capitaine ; et quant à mes artichauts... vous en mangerez ce soir. Mais Dieu sait ce qu'il m'a fallu de soins ! ce sol était maigre et léger comme tous ceux du pays ; je l'ai amendé, épaissi, transformé.

— Cela a dû vous coûter bien des peines ! balbutia Garin en étouffant un bâillement.

— Vous allez en juger, monsieur, dit le capitaine enchanté d'avoir amené la conversation sur son sujet favori.

Et il commença à raconter les procédés successifs qu'il avait employés ; combien de fois le terrain avait été retourné à fond, engraisé et façonné.

Paul et Berthe, succombant à l'ennui, se lançaient des regards de désespoir. Étrangers aux travaux de la campagne, ils ne pouvaient s'y intéresser : hors de l'art et du plaisir, rien, d'ailleurs, n'existait pour eux ; à force de se tourner d'un seul côté, leur intelligence avait perdu la faculté de voir ailleurs, et ils méprisaient tout ce qu'ils ne pouvaient comprendre.

Sans partager cette impression, Edmond la remarqua et tâcha de rompre l'entretien en proposant de rentrer.

### III.

Ils trouvèrent au salon la fille du capitaine, qui avait achevé sa toilette et les attendait.

A sa vue, Berthe fit un mouvement comme si elle eût aperçu quelque objet prodigieux ; un sourire effleura ses lèvres, et elle échangea avec son frère un regard qui équivalait à une exclamation.

Pour une personne accoutumée aux raffinements de la mode, il y avait, en effet, dans la toilette de Rose une série de monstruosité bouffonnes difficiles à voir de sang-froid. Chaque partie de son habillement appartenait à une époque différente, et donnait, pour ainsi dire, un échantillon des modes qui s'étaient succédé depuis dix années.

Il résultait de ce mélange de formes et de couleurs je ne sais quelle désharmonie prétentieuse impossible à exprimer.

Par malheur, la fourmure ne rachetait point ce défaut d'ensemble. La jeune fille était roide et embarrassée. Sa jolie figure elle-même respirait je ne sais quelle contrainte inquiète, et tous ses mouvements, comme le fit observer Berthe, avaient l'air faits du côté gauche.

Elle tendit en rougissant ses joues à son cousin, fit une courte révérence à Garin, puis s'assit, droite et immobile, dans le coin le plus obscur de l'appartement.

— D'ici que je lui aie touché la main, je soutiendrai que c'est une poupée de carton, avec des yeux d'émail et un ratelier d'ivoire, dit Paul tout bas à Berthe.

— Dieu me pardonne ! elle porte des souliers de

L'Europe, mais qui n'a jamais reçu d'exécution. Les ulémas ont empêché alors toutes réformes ; on ne nous persuadera pas qu'ils proclament son fils uniquement par zèle en faveur de ces réformes.

Il y a donc bien un problème caché dans cette révolution qui vient de s'accomplir au Sérail, et nous devons attendre ce que nous révéleront les événements pour la bien juger et surtout pour savoir ce qu'espèrent les deux partis qui y ont coopéré.

Quant à la question extérieure, quelles seront les conséquences de ce changement ?

Nous sommes toujours réduits à des conjectures. L'événement est trop récent pour que les journaux étrangers puissent déjà nous apporter l'opinion des gouvernements de l'Europe. Le Nord, cependant, nous a donné sa première impression, et son langage mérite d'être remarqué :

« Les Bourses de Paris et de Londres, dit-il, ont salué cet événement par une hausse de plus de trois francs sur les fonds turcs. Puisse le rétablissement de la paix en Turquie venir promptement confirmer les espérances que les financiers anglais et français paraissent fonder sur le nouveau commandeur des croyants ! Mais avant de nous y associer, nous voudrions connaître plus exactement le concours de circonstances par lequel ce changement a été amené, quels en ont été les promoteurs, et quels seront, par conséquent, les conseillers du successeur d'Abdul-Azis. Mourad n'est guère sorti du sérail depuis qu'il est né, et l'on n'a pas été à même jusqu'ici, en dehors de ce monde spécial, d'apprécier ses qualités d'homme d'Etat. »

Il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour voir dans ce langage plus de déception que de contentement, plus de réserve que d'espérance. Nous ne savons pas si le Nord a été surpris par cette nouvelle ; mais nous comprenons, au ton de son article, que la Russie est étrangère à la révolution de Constantinople, du moins à celle qui vient de s'accomplir. Un fait, du reste, semble le confirmer. La première manifestation des ulémas et des sofas était en réalité dirigée contre le général Ignatieff ; le *Levant Herald* même a été supprimé pour insulte à l'ambassadeur de Russie ; or, si les ulémas et les sofas ont été hier les véritables auteurs du renversement du sultan, c'est que leur politique triomphe, c'est que Mourad V sera, comme son prédécesseur, sollicité de demander le rappel du général. Il ne faut donc pas voir la main de la Russie dans ce mouvement, qui lui est hostile, mais bien celle d'une autre puissance, qui a un intérêt direct à la combattre, — si toutefois on doit supposer une influence étrangère dans cette révolution.

Le Nord ne parle que des espérances des financiers anglais et français ; ceci est à retenir. Il se garde bien d'y mêler les intérêts des autres nations. Sa dernière phrase enfin est peu sympathique à l'égard de Mourad V : elle contient même un dédain assez accentué. Tout est à remarquer dans ce langage laconique.

Quelques journaux d'hier matin semblent

croire à une détente dans la situation, comme résultat de cette révolution, et ils fondent de grandes espérances sur le projet de conférence européenne auquel paraît travailler M. le duc Decazes.

Nous ferons observer que le Nord ne partage pas ces illusions sur l'utilité d'un congrès qui arriverait peut-être bien tard et ferait perdre « un temps précieux, » quand « la situation exige des remèdes prompts. »

De plus, le *Moniteur universel*, dont on connaît les attaches officieuses, publie cette note qui témoigne d'une certaine inquiétude, malgré l'espérance qu'elle veut encore inspirer :

« La grave nouvelle qui nous parvient à l'instant de la déposition du sultan Abdul-Azis par les ulémas et de son remplacement par son neveu Mehemed-Mourad-Effendi, peut avoir des conséquences impossibles à prévoir immédiatement. Il faut espérer, toutefois, que cette nouvelle complication ne détruira pas l'accord des puissances, et nous voulons compter encore sur une solution pacifique. »

Certainement, tout le monde désire une solution pacifique ; mais peut-on y compter en face d'un événement qui peut avoir des conséquences impossibles à prévoir ?

C'est la grave question que tout le monde se pose et à laquelle répondra avant peu la diplomatie, car la révolution de Constantinople hâtera nécessairement ses résolutions.

Quant à la France, qui n'est pour rien dans le conflit, nous souhaitons sincèrement qu'elle reste en dehors de tout engagement qui puisse la compromettre. M. le duc Decazes s'emploie, dit-on, activement au rôle de pacificateur entre les diverses puissances. Nous n'entendons pas le désapprouver si son rôle ne lui fait pas courir le risque de nous engager trop avant, et si, par excès de zèle pacifique, il ne s'expose pas à adhérer trop vite à des Memorandum « sans prendre le temps de les lire, » comme dit le *Journal des Débats*.

### Chronique générale.

Le régime parlementaire était déjà bien malade avant la constitution du 25 février, mais il semble en avoir reçu un coup mortel. Nous voyons que les deux Chambres, depuis les élections générales de février, ne peuvent parvenir à fonctionner un peu activement ; on les dirait paralysées dès leur naissance. Le Sénat a une excuse, puisque, habituellement, son ordre du jour n'est rempli que par les projets de loi qui reviennent de la Chambre des députés. Quant à la majorité républicaine et radicale, elle n'a trouvé d'ardeur, jusqu'à ce jour, que pour invalider les élections conservatrices, comme elle l'a fait encore, il y a trois jours, pour le prince de Lucinge. C'est un parti pris vraiment scandaleux et dont les électeurs devraient bien faire justice, s'ils avaient le vrai sentiment de leur dignité, de leur indépendance et même de leur souveraineté.

castor! reprit celle-ci de même.

- Et une chaîne en cheveux, ajouta Garin.
- As-tu entendu le capitaine l'appeler Zozo ?
- Et elle lui répond : Mon papa.
- Je suis désolé de ne point dessiner la caricature.

Dans ce moment, la vieille Marguerite entra pour mettre le couvert. Elle eut une longue discussion avec le capitaine pour savoir si l'on mettrait une allonge à la table, puis avec Rose sur le linge que l'on emploierait ; M. Dubois se mit en colère, et sa fille, qui était trop serrée, déchira sa robe en voulant atteindre la pile de serviettes désignée.

Edmond éprouvait une gêne réelle ; Rose, de son côté, paraissait confuse ; Garin et sa sœur retenaient à grand-peine leur sérieux ; M. Dubois seul, au milieu de l'embarras général, se montrait souriant et à l'aise.

Il avait recommencé ses explications sur le meilleur mode à employer pour chaque culture, et arriva bientôt à raconter le grand orage auquel il avait échappé en 1806, à sa sortie de Manille.

Cet orage était l'événement capital de la vie du vieux marin ; c'était la source unique de ses comparaisons, de ses images, de ses transitions.

Depuis quinze ans il racontait exactement à ses amis, chaque semaine, l'histoire du grand orage de Manille sans en oublier une circonstance, et quel que fût le sujet de la conversation, il réussissait

toujours à amener sa fatale transition : — C'est comme en 1806. Aussi ses voisins de Pornic l'avaient-ils surnommé le *Grand-Orage*.

Il ne manqua point d'en faire subir le récit à ses nouveaux hôtes dès le commencement du souper, et il se préparait à la recommencer vers la fin, lorsque Garin prétextait la fatigue de sa sœur, et demanda la permission de se retirer.

Marguerite conduisit la jeune fille à la chambre qui lui était destinée.

C'était une grande pièce tapissée de jaune, avec des fauteuils rouges, un lit à flèche, et une énorme cheminée ornée de fausses fleurs sous verre. Le seul miroir qui s'y trouvât était placé à cinq pieds du plancher, sur deux patères, et au-dessus d'une table à jeu servant de toilette.

C'était la chambre d'honneur, comme Marguerite eut soin de le dire à la jeune Parisienne, et on ne l'ouvrait qu'aux grands jours, lorsque M. le sous-préfet venait pour le recrutement, ou le major pour les remontrances.

Quant à Garin, il fut conduit par le capitaine lui-même dans l'ancienne bibliothèque, dont les armoires vitrées étaient garnies, au lieu de livres, de graines et d'oignons de fleurs étiquetés.

Un navire à la voile, seule œuvre d'art qu'eût jamais exécutée M. Dubois, était suspendu au plafond en guise de lustre, et quelques animaux empaillés décoraient une commode à rampe de cuivre.

Le nombre des sous-préfets démissionnaires qui n'ont point accepté leur changement est en ce moment de seize. Ils seront remplacés très-prochainement. Les décrets relatifs aux nouvelles nominations seront publiés dans les premiers jours de la semaine prochaine.

La *Liberté* annonce que l'ex-prince impérial a fait demander à l'empereur de Russie la permission de venir lui présenter ses hommages à Ems. L'empereur aurait répondu qu'il ne voyait aucun inconvénient à cette visite de pure courtoisie ; mais il est bien résolu à éviter que le parti bonapartiste exploite cette visite à son profit, ne voulant en aucun cas créer des embarras au gouvernement du maréchal.

MM. le duc d'Aumale, Clinchant, Bourbaki, Ducrot, viennent d'arriver à Paris pour conférer avec le ministre de la guerre au sujet de la réunion des quatre classes de l'armée territoriale et des résultats obtenus.

On annonce que la princesse Clotilde viendra prochainement passer quelques jours à Paris pour y assister à la première communion de son fils aîné, le prince Victor, qui est, ainsi que son frère le prince Louis, élève du collège de Vanves, succursale du lycée Louis-le-Grand.

Les deux jeunes princes sont filleuls, l'un de Victor-Emmanuel, l'autre de Napoléon III.

Un service commémoratif a été célébré dans l'église de Rueil, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine. Une cinquantaine de personnes au plus, parmi lesquelles on remarquait quelques vieux soldats du premier Empire, assistaient à cette cérémonie. A l'issue du service religieux, les assistants se sont rendus au tombeau, qui se trouve dans un des caveaux de l'église, et y ont déposé quelques couronnes.

Si nous en croyons une correspondance du *Figaro*, voici quelle a été jusqu'ici la nourriture des déportés à la Nouvelle-Calédonie :

Cinq jours par semaine : 300 grammes de viande fraîche.

Un jour : 200 grammes de lard.

Un jour : de l'endaubage (viande sans os), 200 ou 250 grammes.

Pain blanc : 750 grammes. — Café : 20 grammes. — Sucre : 25 grammes. — Des légumes secs pour leur repas du soir. — Huile : 4 centilitres. — Vinaigre : 2 centilitres. — Sel : 2 grammes.

Plus du vin quand ils travaillaient.

Bien certainement les neuf dixièmes étaient mieux traités sous ce rapport que jamais il ne le furent chez eux. Et c'étaient des forçats qui abattaient les animaux et

préparaient les rations, que les déportés avaient, il est vrai, la peine de venir chercher.

Et cela a duré des années, et ce n'est qu'après tout récemment qu'un arrêté, qui n'a pu être pas encore reçu son exécution, a statué que ceux qui ne travailleraient pas, n'auraient ni café, ni sucre, ni huile.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

SAUMUR  
DEPUIS CINQUANTE ANS.

Il y a cinquante ans et plus que Saumur a quitté l'abri de ses murailles, de ses créneaux, pour s'étendre au midi et jusqu'à la levée d'enceinte.

En s'éloignant de la place de la Douve elle avait porté son périmètre jusqu'à l'Arche-Louis, démoli en 1741. Cette porte, dont les fondations ont été mises à jour lors de la pose des tuyaux destinés à la conduite des eaux de la Loire, avait été décorée comme un arc de triomphe pendant le séjour de Louis XIV à Saumur : le nom du grand roi lui était demeuré.

Le Portail-Louis s'ouvrait au nord d'un grand emplacement limité à l'est par la Douve qui défendait l'abord des murailles au sud par la levée d'enceinte, à l'ouest par des terrains encadrant la mare Maillet, vaste bassin où venaient se rendre toutes les eaux pluviales, ménagères et autres du quartier Saint-Nicolas.

Ce grand emplacement avait reçu en 1789 le nom de place de la Grise ; ce n'est qu'en 1842 qu'on lui a substitué celui de place Dupetit-Thouars, en mémoire du héros d'Alboukir, notre compatriote (1799).

Le nom de la Grise était un souvenir bon à conserver aussi, et l'équité a bien fait de l'attacher à l'une des rues nouvelles qui convergent à la place Dupetit-Thouars. C'était celui d'un colonel d'infanterie, M. de la Grise, chargé par le roi Louis XIV de former à Saumur un régiment de cette arme.

La ville lui allouait 600 livres pour son logement ; il s'était installé dans une grande maison dont le principal logis et les dépendances faisaient et font encore aujourd'hui l'angle sud-est de la place Dupetit-Thouars.

L'hôtel du colonel de la Grise devint plus tard une caserne de gendarmerie ; cette troupe d'élite ne l'a quittée qu'après 1840 pour habiter la nouvelle caserne affectée à son service et bâtie au pied de la tour Grenetière, sur une portion de l'ancienne promenade dite de la Douve.

Ce dernier bâtiment est contemporain de la brèche pratiquée dans la muraille de la ville des comtes d'Anjou pour mettre en communication les rues des Paiens, du Préche et du Temple avec la place de l'Arche-d'Or et des nouveaux quartiers qui abouissent sur elles ; il est du même âge aussi que le nouveau temple ouvert au culte réformé en 1842.

La Grise, ainsi qu'on en peut juger par

moi ; j'ai déjà cassé une croûte et bu un doigt de cognac pour tuer le ver. Hors du lit, mon jeune Parisien, et venez vous mettre à table.

— En vérité, monsieur, dit Garin excoé, il tombe de sommeil.

— Je connais cela ; il faut se secouer... Autrefois j'étais sujet à ces pesanteurs, surtout dans les pays chauds... Je me rappelle qu'en 1806, comme nous quittions Manille...

(La suite au prochain numéro.)

### THÉÂTRE-SALON, quai de Limoges.

E. MARCKETTI

PHYSICIEN-PRESTIDIGITATEUR.

AUJOURD'HUI et DEMAIN, à huit heures du soir, M. E. Marcketti offrira au public tout ce qu'il y a de plus nouveau et de surnaturel en physique comme en prestidigitation, électricité, spirites et magnétisme.

Toutes ces expériences sont créées et importées en France par M. Marcketti, seul émule du docteur Anderson.

Chaque jour, changement de spectacle. Prix des places : chaises numérotées, 2 fr. ; premières, 1 fr. 50 ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 50 c. Les dimanche et jeudi, représentation gratuite de 3 à 5 heures.

M. Marcketti a l'honneur d'informer les clubs d'institution qu'il traite avec eux pour des représentations particulières.

préliminaires, occupait en 1826 l'une des extrémités de la ville. Au milieu de la place se trouvait un énorme dé en pierre de grès dont les quatre faces étaient percées à la base d'un petit orifice cintré propre à laisser passer les eaux qui s'écoulaient par les rues du Portail-Louis, de la Petite-Douve et du Petit-Versailles dans un égout dont ce dé fermait l'entrée. A l'appui de cette pierre était placé un poteau duquel pendait un réverbère.

Tel était l'aspect de la place de la Grise quand un arrêté municipal du 8 mai 1826 y plaça le marché destiné à la vente des bestiaux; il avait été tenu longtemps dans le lieu; mais le séjour hebdomadaire de ces animaux était gênant et dangereux pour les exercices de l'Ecole de cavalerie.

Le nouveau marché se trouvait protégé contre les débordements du Thouet par la levée d'enceinte (rue Bodin) qui le séparait ainsi des terrains et prairies submersibles sur lesquels se sont établis depuis les maisons Toché, Vée, etc., et le Champ-de-Foire actuel.

La première issue de la place de la Grise vers la rue Bodin date de 1825; un traité intervint à cette époque entre la ville de Saumur et M. Aubelle pour l'exhaussement du sol de ladite place à tendre en rampe au niveau de la levée d'enceinte; la ville s'engageait à payer au propriétaire de la maison Dovalle, bâtie en contre-bas de cette levée, une somme de cinq mille francs pour réparation du dommage causé par la surélévation du sol qui l'enfouissait en formant la rue neuve de la Grise.

Ce traité ne fut pas exécuté; l'exhaussement se fit par des dépôts volontaires et successifs de vidanges particulières, sans entreprise et sans bourse délier par la ville.

En 1840, M. Dovalle voulut invoquer contre cette dernière le traité de 1825 pour obtenir un dédommagement fixé par ce traité; la ville lui opposa le fait accompli et les avantages qu'il en recueillait; la demande en garantie formée contre elle ne fut pas admise par le tribunal civil.

Du même arrêté du 8 mai 1826, il ressort que la ruelle de la Corderie, occupée aujourd'hui par une partie de la rue Verte et par la rue Fardeau, était en dehors de l'enceinte et exposée aux crues du Thouet.

En effet, il y a trente ans environ, les eaux se concentraient à la baisse de la rivière, dans un grand fossé longeant parallèlement cette ruelle, dite aussi *chemin vert*; elles s'écoulaient ensuite par l'un des aqueducs pratiqués sous la digue de Nantilly, vers le lit du Thouet.

Le tableau que nous retraçons ici est encore facile à saisir au milieu des travaux de remblai, des constructions et des plantations qui ont été accomplis dans des temps rapprochés de notre époque. Malgré ces remblais, malgré les nouvelles digues, malgré la création d'égouts collecteurs, les crues du Thouet inondent toujours par infiltration les propriétés qui avoisinent les digues.

Empêcher cette inondation, voilà un grand et difficile problème à résoudre, puisque Saumur, en abandonnant le boeuf du château et ses collines, s'est agrandi dans un rai placé entre deux rivières, la Loire et le Thouet.

De plus, les eaux pluviales et ménagères qui se rassemblaient jadis dans la mare *Maria*, dans les boires de Pocé, comblées désormais, ne peuvent plus s'écouler sous les levées pendant les crues de ces rivières; ces eaux emplissent les égouts et débordent dans la ville, mêlées à celles des rivières qui les refoulent violemment.

Ainsi se reconnaissent les conceptions humaines!

PAUL RATOUIS.

Un certain nombre d'officiers du corps d'état-major viennent d'être désignés, par M. le ministre de la guerre, pour procéder aux travaux de révision de la carte de France.

Les maires et fonctionnaires de tout ordre ont été invités à leur prêter le concours le plus empressé et à leur communiquer tous les renseignements propres à faciliter l'accomplissement de leur mission.

ANGERS. — Des courses vélocipédiques auront lieu dimanche prochain, 4 juin. A cette occasion, deux députés de Maine-et-Loire, MM. de Soland et Maillé, offrent chacun une médaille. Les premiers prix du programme se trouvent donc ainsi modifiés:

Course internationale. — 1<sup>er</sup> prix, 250 fr. et une médaille offerte par M. de Soland.

Championnat de l'Ouest. — 1<sup>er</sup> prix, 200 fr. et une médaille offerte par M. Maillé. A cette nouvelle, bien faite pour exciter l'ardeur des concurrents, dit l'*Union de l'Ouest*, nous pouvons ajouter que les virtuoses du vélocipède figureront dans les courses de dimanche.

Les plus forts coureurs de France se sont fait inscrire pour la course de vitesse; et, pour la course d'adresse, on nous annonce l'arrivée des frères Pascaud, de Paris, qui font avec le vélocipède de véritables tours de force.

Lundi de la Pentecôte, 5 juin 1876, de 3 à 5 heures du soir, au Jardin du Mail, à Angers, grande fête acrostatique et populaire.

Ascension du ballon parachute l'*Aurore*, sous la conduite de l'aéronaute Eugène Godard.

Les personnes qui désireraient prendre part au voyage aérien doivent, pour traiter des conditions de leur passage, s'adresser à l'aéronaute, hôtel d'Anjou.

Jeux populaires, concert d'harmonie, flottilles de ballons multicolores, bombes aériennes, etc., etc.

A l'audience de lundi, la chambre correctionnelle de la Cour d'Angers a rendu son arrêt sur l'appel du *Travailleur*.

Adoptant les motifs des premiers juges et les renforçant par de nouveaux considérants, la Cour a confirmé purement et simplement le jugement du tribunal qui condamne M. Bêchel à 300 fr. d'amende, et ordonne la publication du jugement dans six journaux d'Angers et dans la *République française*.

Sur une plainte en diffamation déposée par M. le préfet de la Vendée contre un journal républicain, le *Libéral de la Vendée*, le gérant de ce journal, M. Dreyfus, vient d'être condamné à huit jours de prison et à 300 fr. d'amende.

On lit dans l'*Espérance du peuple*, de Nantes:

« Un très-grand nombre de pétitions en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur ont été remises à M. Antoine de la Rochette, député de la Loire-Inférieure, pour être déposées sur le bureau de la Chambre. Ces pétitions contiennent plus de 2,000 signatures. »

La fin du premier acte de la *Reine Indigo*, dimanche soir, a été marquée par un douloureux événement au théâtre de Nantes.

M<sup>me</sup> Legros, choriste, était arrivée au théâtre ne ressentant aucun malaise, et avait causé comme d'habitude avec ses camarades.

Rendue à sa loge, et commençant à s'habiller, elle se plaignit d'un mal soudain. On crut, par les premiers symptômes, à une indisposition passagère, et on lui persuada, espérant le mieux, de rester avec les habilleuses. Mais, après quelques souffrances, M<sup>me</sup> Legros expirait, frappée d'une congestion cérébrale.

Le mari de cette dame, choriste lui aussi, s'est fait, il y a huit jours, une blessure grave à la jambe, en tombant par une trappe ouverte pour les besoins de la représentation de *Girofle-Girofla*. Cette blessure le retient encore au lit, et c'est là qu'il a appris le fatal événement qui le frappe.

M. et M<sup>me</sup> Legros ont rendu des services réels à la scène nantaise, depuis une quinzaine d'années qu'ils sont au Grand-Théâtre, par leur connaissance du répertoire lyrique de tous les genres.

Depuis quelques jours, dit l'*Espérance*, de Nantes, on vend sur nos marchés un poisson sans valeur, qui a quelque ressemblance avec la sardine, mais qu'on peut cependant distinguer par les piquants qu'il porte dans la région abdominale. Ce poisson, qu'on nomme spras, est habituellement utilisé comme engrais, et il n'est ni nutritif ni agréable au goût.

Nous croyons utile de mettre le public en garde contre cette vente qui tournerait en délit correctionnel si ce poisson était offert comme sardine.

#### Prophéties de Nick pour le mois de juin.

La plupart des journaux reconnaissent aujourd'hui qu'il y a quelque chose de vrai dans notre méthode de la science du temps, bien qu'elle ne soit pas encore parfaite, et ils veulent bien nous prêter leur concours et nous accorder un peu d'espace pour propager les découvertes que nous avons faites, après quinze années de recherches laborieuses. Puisqu'il en est ainsi, nous ferons suivre, à l'avenir, chacun de nos pronostics des données qui leur servent de base, afin qu'on en puisse vérifier l'exactitude; nous espérons que ces notions, peu connues, pourront intéresser le public.

Voici les prévisions pour le mois de juin.

Les conditions astronomiques se modifient en juin; la direction des forces sidérales change successivement, elle devient généralement descendante et convergente, avec les points groupés, comme en juin 1875; mais la résultante est moins forte et les points moins nombreux.

D'après ces données, les courants intermittents ou bourrasques se rapprocheront de notre zone et le temps présentera les caractères suivants sur la France et sur les pays voisins:

Les périodes du 4<sup>er</sup> au 6 et du 25 au 30 seront assez belles, principalement sur le Midi, à part quelques grains ou orages qui se produiront aux époques indiquées plus loin. La période du 7 au 24 sera plus accidentée avec temps variable, agité, orageux. Quelques éclaircies entre les époques critiques.

Température relativement assez basse, première quinzaine, vents polaires dominants, nuits fraîches. Se méfier encore du rayonnement nocturne, notamment du 5 au 12. (Résultante faible, lunestice austral, apogée, nuits lunaires.)

Vents équatoriaux dominants, deuxième quinzaine, chaleurs vives (résultante forte). Variations brusques.

Les mouvements orageux se produiront particulièrement vers le 4, 8, 14, 17, 21, 23, 28. Gare la grêle et les ravines!... principalement aux époques mises entre guillemets. Se prémunir contre les sinistres. Crues subtiles à redouter, après le nœud ascendant et le lunestice boréal.

Dépression barométrique, avec vent, pluie ou orages, suivant les contrées, vers le 1<sup>er</sup>, 4, nœud descendant, premier quartier, conjonction de Jupiter; « 8, 11, » lunestice austral, pleine lune, apogée; « 14, 17, » nœud ascendant, dernier quartier, conjonction de Saturne, ainsi que de Mercure; « 24, 23, » lunestice boréal, périgée, nouvelle lune, conjonction de Mercure, ainsi que de Mars et de Vénus; 26, 29, nœud descendant, premier quartier.

Les dates mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. Avis aux gens de mer!

Les perturbations se produisent tantôt sur une région, tantôt sur une autre; mais jamais régulièrement partout.

NICK (L. d'A...).

#### THÉÂTRE-SALON DU QUAI DE LIMOGES.

M. Marcketti a donné hier soir sa première séance de prestidigitation. Suivant le programme qu'il s'est tracé, afin d'initier le public aux progrès de son art, il exécute d'abord les tours de l'ancien répertoire avec une adresse et une dextérité qui les rendent toujours pleins de charme. A chaque séance, il variera par un programme tout nouveau et de plus en plus compliqué.

M. Marcketti a terminé par les *tortures chinoises* et la *malle des Indes*, deux mystères du spirilisme.

La *great attraction* de la soirée et les plus chaleureux applaudissements ont été pour M. Stelmann. Ses exercices de dislocation et de contorsion sont vraiment surprenants et rien d'aussi extraordinaire en ce genre n'a encore été vu dans notre ville.

#### Faits divers.

Un épouvantable accident vient d'arriver aux environs de La Rochelle.

Des jeunes filles qui s'en allaient à Lagord pour la première communion, vêtues de blanc, accompagnées des parents, ont été victimes d'une affreuse catastrophe de voiture.

Le cheval qui les conduisait s'est emporté

furieusement et a jeté à bas la voiture dans laquelle se trouvaient les communiantes. Deux des jeunes filles ont été tuées net sans avoir pu pousser un soupir. Plusieurs autres ont été jetées à terre avec la plus grande violence et ont été grièvement blessées.

Un événement grave s'est passé dimanche soir à Versailles:

Vers dix heures, un officier qui traversait un des parcs fut croisé par un soldat du génie qui paraissait ivre et passa devant lui sans le saluer.

L'officier s'arrêta et dit au soldat de lui montrer son shako dont il voulait prendre le numéro. Le soldat répondit d'abord qu'il n'ôterait pas sa coiffure; il finit cependant par obéir et l'officier s'en empara; mais au moment où il se penchait pour reconnaître le numéro, le soldat le frappa d'un violent coup de poing dans l'estomac.

L'officier fut renversé par le choc; il se releva toutefois prestement et se mit à la poursuite du soldat, qui avait pris la fuite sur la route. L'officier rencontra plusieurs soldats et notamment un brigadier de gendarmerie, qui se mirent à courir avec lui pour lui prêter main-forte. Le brigadier ne tarda pas à gagner de vitesse le fuyard, et celui-ci, voyant qu'il allait être pris, se blottit derrière un arbre et, quand le gendarme passa, il lui enfonça son sabre-baïonnette dans le flanc. Le malheureux s'affaissa en poussant des cris et en appelant à l'aide. Quelques soldats le relevèrent et le transportèrent à l'hôpital, pendant que d'autres continuaient à poursuivre le meurtrier, qui fut arrêté quelques minutes après.

Le brigadier, quoique très-gravement blessé, n'est pas dans un état absolument désespéré.

Cet événement a jeté la consternation dans toute la garnison de Versailles.

Il paraît qu'un Américain, du nom de Marenholz, a découvert un moyen d'utiliser les restes mortels de ses semblables, en convertissant leur peau en cuir. Dernièrement, il a tanné la peau d'un respectable ouvrier qui a péri par un accident lamentable, et cette peau a rapporté de très-jolis profits à la veuve inconsolable et aux enfants. Une paire de bottes, fabriquées avec la peau de cet ouvrier, a été déposée à l'institut Smithsonian, à Washington, où elle attire l'attention générale.

L'inventeur se propose d'exposer ces bottes à Philadelphie. Le cuir est remarquable par sa souplesse et prend un beau poli, mais on ne sait encore rien de sa qualité comme durée. On est généralement d'avis qu'il n'est pas fait pour les sportsmen ou les voyageurs, mais que les élégants qui voudront l'utiliser pour bottes vernies au théâtre et au bal s'en trouveront fort bien.

Il y aura peut-être un léger préjugé à surmonter avant que l'usage du nouveau cuir devienne très-répondant.

Pour les articles non signés: P. GODET.

#### Publications de mariage.

Emile-Armand Perreau, employé auxiliaire du génie, et Marie Manceau, sans profession, tous deux de Saumur.

Joseph Balme, commerçant, de Saumur, et Emilie-Adèle-Marie-Joséphine Louis, sans profession, de Lyon.

Victor Cassin, sans profession, de Saumur, et Marie Trouvé, rentière, de Longué.

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie d'insérer dans votre journal cette lettre, qui sera utile à des malades désespérés. Depuis huit ans, j'avais au sein un cancer que je n'ai pas voulu laisser opérer, malgré le conseil de plusieurs grands chirurgiens; j'avais su que de nombreux malades avaient été guéris, sans opération, dans la maison de santé du docteur Cabaret, à Paris, rue d'Armaillé, 49; j'allai dans cette maison, où j'obtins ma guérison et où je vis plusieurs personnes aussi heureuses que moi, entre autres M<sup>me</sup> Biais, de Paris, quai des Célestins, 28, qui avait des tumeurs dans les deux seins, et qui est aujourd'hui parfaitement guérie sans opération.

V<sup>e</sup> POLMIER,

Rue Saint-Séver, 112, à Rouen.

Librairie GRASSET, rue Saint-Jean.

**ÉLOGE FUNÈBRE**

DE  
**M. l'abbé Élie CESBRON,**  
Curé de Saint-Pierre de Saumur, chanoine honoraire  
de la cathédrale d'Angers, supérieur des Dames  
de la Charité du Sacré-Cœur de la Salle-de-  
Villiers.

PAR M. L'ABBÉ PICHERIT,  
Chanoine de la Cathédrale.

**Refusez toute contrefa-  
çon.** — N'acceptez que nos boîtes en fer-  
blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière*  
Du Barry, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans méde-  
cine, sans purges et  
sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzor, etc., etc.

N° 65,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de

l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de

M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers :  
6 heures 20 minutes du matin.  
11 — 30 — — — —  
7 — 45 — — — —  
1 — 40 — — — — du soir.  
Départs de Poitiers pour Saumur :  
3 heures 35 minutes du matin.  
10 — 45 — — — —  
12 — 30 — — — —  
6 — 20 — — — — du soir.  
Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> JUIN 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.			
3 % jouissance décembre. . .	67	95	» 20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	720	»	» 5	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	697	50	» 7	50	
4 1/2 % jouiss. septembre. . .	97	»	» 1	Crédit Mobilier. . . . .	148	75	» 3	75	540	»	»	»	
5 % jouiss. novembre. . . . .	104	95	» 15	Crédit foncier d'Autriche. . .	455	»	»	»	538	75	»	1	25
Obligations du Trésor, 1. payé.	485	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. .	447	80	»	»	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	590	»	30	»	Orléans. . . . .	325	75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	493	50	7	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	970	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . .	323	»	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	507	50	2	Nord, jouissance juillet. . . .	757	50	5	»	Est. . . . .	315	»	»	»
— 1869, 3 % . . . . .	365	50	»	Orléans, jouissance octobre. . .	1000	»	»	»	Nord. . . . .	320	75	»	»
— 1871, 3 % . . . . .	350	»	»	Ouest, jouissance juillet. . . .	635	»	»	75	Ouest. . . . .	323	»	»	»
— 1875, 4 % . . . . .	474	»	»	Yendée, 350 fr. p. jouts. juill.	1217	50	7	50	Midi. . . . .	322	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	3660	»	90	Compagnie parisienne du Gaz.	15	»	»	»	Deux-Charentes. . . . .	299	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	630	»	»	Société Immobilière, j. janv. . .	15	»	»	»	Yendée. . . . .	250	»	»	»
Crédit agricole, 300 f. p. j. juill.	340	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	318	75	»	1	Canal de Suez. . . . .	523	75	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	340	»	»										
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	653	»	»										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express.  
6 — 45 — — — —  
9 — 1 — — — —  
1 — 37 — — — —  
4 — 10 — — — —  
7 — 17 — — — —  
10 — 37 — — — —  
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.  
3 heures 30 minutes du matin, direct.  
8 — 30 — — — —  
9 — 41 — — — —  
12 — 38 — — — —  
4 — 44 — — — —  
10 — 28 — — — —  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

**GRAND DEBALLAGE**

DE

**BRODERIE ET DE LINGERIE**

**MAGASIN JAGOT, rue du Puits-Neuf, 21, SAUMUR.**

**NOTA.** — Avant de quitter Saumur, et désirant faire profiter les Dames de cette ville d'un avantage considérable, le propriétaire du grand déballage a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle qui l'a si bien accueilli qu'il vient de recevoir vint grandes caisses de cols et parures de la plus haute nouveauté. — Ces articles comprennent des cols en toile fine, deux piques, lesquels seront vendus au prix incroyable de 95 centimes pièce. — JUPONS PLISSÉS à 5 fr. 95 c. — JUPONS RICHES, brodés depuis 29 fr. jusqu'à 150 fr., et quantité d'autres articles, tous de la plus grande fraîcheur.

*Tout est vendu prix fixe.*

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,  
**UN ÉTABLISSEMENT DE VINS MOUSSEUX**

Avec caves, vignes, terres, et un matériel complet; on cédera tout ou partie des vins, au gré de l'acquéreur.

S'adresser à M. BOURJUGE, expert-comptable à Angers, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (247)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,  
En totalité ou par parties.  
**UN TRÈS-BEAU PRÉ**

Situé dans la Guizon, commune de Vivy, près la Ronde,

Contenant 2 hectares 40 ares, clos d'un côté par la Boire et des autres côtés par des fossés.

S'adresser, pour traiter, à M. DAUDET, expert à Allonnes. (248)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**

DE SUITE,  
En totalité ou par parties.  
UNE  
**GRANDE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,

Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.

S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (190)

**A CÉDER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
UN DÉBIT SUR COMPTOIR  
**DE VINS ET LIQUEURS**

Situé à Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**COMMERCE D'ÉPICERIE**  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOUCHARD, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
Située sur la Levée-Neuve,  
Occupée actuellement par M. Desossard, charbon.  
S'adresser à M. DESESSARD. (163)

**RIELLANT**

DENTISTE  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**DÉPOT SPÉCIAL D'OSIER DE LA GRÈVE**

Fin et avantageux pour la fabrication,  
Vendu 37 francs contre remboursement, ou 38 francs payable à 60 jours, les cent poignées, rendues franco en gare du destinataire.  
S'adresser à M. ARROUS fils, commissionnaire à La Rochelle.

**Hygiène - PRODUITS RECOMMANDÉS - Santé**

**POMMADE BERNARD**  
Contre les MALADIES de la PEAU, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Gerçures, Pellicules, Pityriasis du cuir chevelu. Le flacon : 3 francs. PARIS, Ph<sup>ie</sup> SEGUIN, r. St-Honoré, 378.

**PHILODONTE**  
de P. Maréchal, Pharmacien à Nancy, Guérison radicale et instantanée des Névralgies, Maux de Dents, de Tête et d'oreilles, par une simple aspiration. 4 fr. 25 le fl. 12 fl. 12. Envoi sur demande. Se trouve dans toutes pharm<sup>ies</sup>.

**PLUS D'INJECTIONS**  
DRAGÉES BLOT SANS MERCURE  
Infaillibles contre maladies secrètes, écoulements, catarrhes de vessie. — 4 fr. toutes pharm<sup>ies</sup>. Invent<sup>r</sup> BLOT, pharm<sup>ie</sup>, Toulouse. Exp. fr. 4 fr. 20. Renseignements gratuits.

**SIROP DUREL**  
AU GOUDRON FERRUGINEUX  
Guérit: Anémie, chlorose, écoulements blancs. Excite l'appétit et ne constipe pas. Indispensable aux jeunes filles pour leur développement.  
Dépôt: 7, boulevard Denain, Paris.

**EAU de MELISSE des CARMES**  
DU FRÈRE MATHIAS  
Apoplexie, Maux, Indigestions, etc. Renommée séculaire acquise par sa efficacité. 4 fr. 40 flacon très-grand. Gout agréables.  
A. EMERY, pharm<sup>ie</sup>, 54, r. Vacon, Marseille.

**HERNIES**  
GUESSON  
Aux Hernies (M. GUESSON, pharmacien, 10, rue de la Harpe, Paris.)  
A. G. 12 fois, 6 mois. Cliquez sur le